

Colloque « LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES » les 7 et 8 décembre 2017 à JÛ-BELLOC (32160)

L'association **Demain Deux Berges**, regroupant des gestionnaires de milieux aquatiques du bassin Adour-Garonne, organise un colloque sur le thème de « **la restauration des zones d'expansion des crues** ».

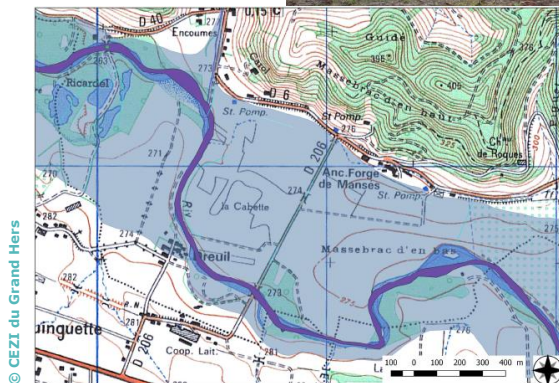
L'objectif de ces deux journées d'échanges est de présenter des retours d'expériences, de visiter des cas concrets de travaux, d'échanger sur des problématiques actuelles autour de la problématique de la restauration des champs d'expansion de crue sur les cours d'eau du bassin Adour-Garonne : leviers d'actions dans le lit majeur (reculs de digue, arasement de merlon, casier reflux, haies,...), l'acceptabilité sociale et économique, la gestion du foncier, les responsabilités juridiques, ...



© Syndicat du Bassin du Grand Hers



© Syndicat du Bassin du Grand Hers



© CEZI du Grand Hers

Lieu :

Salle des fêtes
32160 JÛ-BELLOC



Colloque
« LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES »
Programme : 7 décembre 2017

8h45 **Accueil des participants**

9h15 **Ouverture du colloque**

9h30 **La restauration de champs d'expansion de crue sur des rivières artificialisées - Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne**

→ **Solène LALOUX, conduite de projet**

- **Présentation d'éléments historiques dans la prise en compte de la problématique d'expansion de crue dans notre région hydrographique**

→ **Francis MARTIGNAC, hydraulicien**

- **Présentation de la diversité des solutions d'aménagement, leurs avantages et leurs contraintes, les choix possibles**

→ **Christian SOUCAZE, maître d'œuvre**

- **Présentation des éléments de contexte réglementaire et technique sur les ouvrages « digues », à la croisée de la protection des populations et du fonctionnement des bassins**

→ **Olivier BRECHES, conduite d'opération**

- **Présentation d'un appui au maître d'ouvrage dans le cas particulier de la gestion de l'expansion des crues**

12h30 **Pause déjeuner (restauration sur place)**

14h00 **Table ronde sur les possibilités réglementaires**

15h15 **Présentation des actions de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne sur cette problématique**

→ **Anne CITTERIO et Angélique LAIR, Chargées d'études**

- **Présentation de l'étude sur « l'Identification des cours d'eau ruraux recalibrés du bassin Adour-Garonne et définition d'une stratégie d'accompagnement des maîtres d'ouvrages »**
- **Présentation de l'appel à projet « Valorisons et restaurons les zones inondables »**

16h00 **Témoignages de syndicats de rivière sur leur projet d'effacement de digues et de restauration de champs d'expansion des crues**

→ **Syndicat du Bassin du Grand Hers - Christophe DRELON, technicien de rivière**

- **Présentation d'actions de protection d'un hameau par effacement de digue**

→ **Syndicat Intercommunal d'Aménagement des Bassins Midour et Douze - Gérard MIMALE, Président ; Sylvain KARIMJOY et Benoît RAYON, techniciens de rivière**

- **Présentation du projet de restauration de champs d'expansion de crue en amont de Vic-Fezensac**

17h15 **Clôture de la 1ère journée**

Colloque « LA RESTAURATION DES ZONES D'EXPANSION DES CRUES » Programme : 8 décembre 2017

8h45 **Accueil des participants**

9h00 **Retours d'expériences - Institution Adour (EPTB) et Syndicat Mixte de Gestion Adour et Affluents**

→ Présenté par Jérémie ASTAU et Benoît JERENO, techniciens de rivière ; accompagnés d'un élu du syndicat

- Retours d'expérience sur l'Adour et sur ses affluents pour des opérations de restauration de champs d'expansion de crue (acceptabilité sociale, outils de gestion foncière, travaux...)

12h00 **Pause déjeuner (restauration sur place)**

13h15 **Visites de terrain**

→ Présenté par Jérémie ASTAU et Benoît JARENO

- Visites sur des affluents de l'Adour (rencontres éventuelles avec des élus locaux et des agriculteurs concernés par les travaux)

15h45 **Clôture du colloque**



© Syndicat Mixte de Gestion Adour et Affluents



© Syndicat Mixte de Gestion Adour et Affluents

L'association Demain Deux Berges :

Créée en 2002 et forte d'une centaine d'adhérents et d'une vingtaine de structures membres à ce jour, l'association **Demain Deux Berges** (D2B) a pour objectif de renforcer les échanges professionnels et la communication entre les **acteurs de la gestion des milieux aquatiques à l'échelle du bassin Adour-Garonne**.

Plus d'informations sur le site internet de l'association : www.demain-deux-berges.fr

L'association s'inscrit dans un **partenariat interrégional** de réseaux d'acteurs de terrain et de gestionnaires de milieux aquatiques : www.reseauxrivieres.org.

Elle est également **conventionnée avec l'Agence de l'eau Adour-Garonne** dans le but de promouvoir les politiques publiques de gestion des milieux aquatiques et de favoriser conjointement la mutualisation et l'échange d'expériences.

Contact / Renseignements :

- Mathilde ANDRE, Présidente de l'association Demain Deux Berges (06 84 50 38 79)
Courriel : demain2berges@gmail.com
- Mélanie BARREAUD, Animatrice de l'association Demain Deux Berges (07 61 43 89 72)


Inscriptions obligatoires :

Bulletin à télécharger sur le site de D2B (rubriques : "Nos évènements" => "Colloques": www.demain-deux-berges.fr/2017-la-restauration-des-zones-d-expansion-des-crues.html) et à retourner avant le lundi 4 décembre 2017 soit :

- Par mail pour les paiements par mandat administratif à :
demain2berges@gmail.com
- Par courrier pour les paiements par chèque à :
Association Demain Deux Berges
SGSA - Mairie annexe
31230 L'ISLE-EN-DODON

Tarifs inscriptions :

- 30 € / jour pour les adhérents à l'association Demain Deux Berges
- 50 € / jour pour les non-adhérents à l'association Demain Deux Berges

 L'adhésion à l'association Demain Deux Berges au cours des 2 derniers mois de l'année civile est accordée à titre gracieux ; la cotisation annuelle sera reportée à l'année suivante.

Modalités d'adhésion : <http://www.demain-deux-berges.fr/adherer.html> 

Avec le soutien de :



COMMUNE
DE JÛ-BELLOC